

Zimbra

dut@pordic.fr

Enquête publique, remarques en rapport avec la révision du PLU de Pordic

De : Léna ALLAIN-NICOL

ven., 30 nov. 2018 19:09

Objet : Enquête publique, remarques en rapport avec la
révision du PLU de Pordic**À :** enquetepublique plu
<enquetepublique.plu@pordic.fr>

Les images externes ne seront pas affichées. [Montre les images ci-dessous](#)

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Je m'insurge contre le changement de destination de la parcelle 1AUy sur la zone d'activités aéroportuaires de Pordic. En effet, cette modification est illégale au regard de la Loi Littoral et du SCOT.

Par ailleurs, le souhait de l'Agglomération de Saint-Brieuc Armor par le biais de la commune de Pordic de changer la destination de cette zone a pour objet de faciliter l'implantation d'une piste auto/moto (ou piste " éducative" selon leur nouvel élément de langage).

A l'heure où l'on demande aux Français de faire des efforts en matière d'environnement, à l'heure où la lutte contre les gaz d'échappement et l'artificialisation des sols sont devenus des sujets soi-disant prioritaires, comment nos élus et les instances associées peuvent-ils être si mauvais élèves et ne pas montrer l'exemple ?

De plus, la zone de l'aéroport comporte une zone humide déjà considérablement impactée, comment peut-on vouloir en rajouter ? Comment la présence des 70 tonnes d'amiante d'une ancienne ferme compactée dans le sol va t-elle être traitée ? qui va payer la dépollution si tant est que cela soit faisable ?

Espérant un avis de votre part conforme à la vertu que l'on attend des citoyens, recevez mes sincères salutations,

Léna ALLAIN-NICOL
La Ville Es Mée
22170 PLELO

Garanti sans virus. www.avast.com